

Consignes de sécurité destinées aux visiteurs



La visite d'une déchèterie est un moyen pédagogique concret pour sensibiliser les enfants, les adolescents mais aussi les adultes à la prévention, à la gestion et au recyclage des déchets.

Elle permet de découvrir et de comprendre les différentes filières de recyclage qui existent sur le territoire et d'identifier les différents types de déchets acceptés en déchèterie.

Elle permet également depuis peu de donner une seconde vie à certains déchets grâce à la création de nouvelles filières mise en place dans le cadre du Territoire zéro déchet zéro gaspillage : plateforme de broyage, benne écomobilier, conteneur réemploi.

Pour des raisons de sécurité, seule la déchèterie des Moutiers, route de Vabre 12000 Rodez, peut accueillir du public .

Conditions d'accès

Qui ?

Le grand public, les scolaires du cycle 3, les centres de loisirs et les associations de Rodez agglomération

Combien?

Maximum 15 personnes. S'agissant des groupes scolaires, les visites en groupe classe sont possibles mais en 1/2 groupe avec 1 accompagnateur pour chacun . Une autre animation sera proposée : D.E.E. ou compostage à définir en amont avec l'animateur.

Comment ?

Pour des raisons d'organisation et d'assurance, une demande écrite (courrier ou mail) via le formulaire dédié devra être envoyée un mois avant la date de visite souhaitée. Ce dernier sera disponible sur le site internet de Rodez agglomération (www.rodezagglo.fr) ainsi qu'au service de gestion des déchets de Rodez agglomération. Ces visites seront organisées uniquement les mardis et jeudis, jours où la fréquence est la plus adaptée .

Durée de la visite : 1 heure pour 1 groupe de 10/15 personnes, soit 2h pour un groupe classe.

Règles de la visite

La visite sera effectuée selon un parcours pré-déterminé et sécurisé qu'il faudra respecter sauf si le responsable de la visite le décide.

Un rappel des règles de sécurité sera fait par la personne en charge de la visite.

Le port du gilet de signalisation (fourni par Rodez agglomération) est obligatoire pendant toute la visite.

Il est interdit de fumer, de courir ou de jouer dans l'enceinte de l'établissement.

Pour toutes informations

Contactez les ambassadeurs du tri et de prévention des déchets soit par
Tél: 05 65 73 83 23 ou par **Mail : adt.adt@rodezagglo.fr**

